

ÉNERGIE SAGUENAY

PROJET DE CONSTRUCTION D'UN COMPLEXE DE LIQUÉFACTION
DE GAZ NATUREL À SAGUENAY

Deuxième partie de l'audience publique du BAPE

Commentaire

présenté au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement

par

Marc-Olivier Carle

14 octobre 2020

Au président, M. Denis Bergeron

Au commissaire, M. Laurent Pilotto

Bonjour, je m'appelle Marc-Olivier Carle. Je m'oppose au le projet de la compagnie GNL-Québec pour les raisons suivantes.

1. Absence d'acceptabilité sociale du projet

- Le projet de la compagnie GNL-Québec divise la population de Saguenay;
- Il n'y a pas d'acceptabilité sociale à travers le Québec : une pétition a recueilli plus de 85 000 signatures. De nombreuses lettres ouvertes co-signées par 40 économistes, 127 universitaires, 150 scientifiques ont été publiées; 250 médecins et professionnel·les de la santé se sont prononcé·es contre le projet; de nombreux groupes communautaires, écologistes, ainsi que des associations étudiantes sont mobilisé·es sur le terrain contre le projet.

2. Un projet incompatible avec le contexte de crise climatique

- À lui seul, ce projet génèrerait des émissions de l'ordre de 50 mégatonnes de GES/an (de l'extraction jusqu'à la combustion), soit l'équivalent d'environ 10 millions de voitures supplémentaires par an sur nos routes (d'ailleurs, 150 scientifiques exigent que le projet soit rejeté);
- Les émissions de GES générées par la production du gaz dans l'ouest canadien pour le projet de la compagnie GNL-Québec annulerait en une année tous les efforts de réduction de GES du Québec faits depuis 1990 et empêcherait la transition complète et nécessaire vers les énergies renouvelables;
- Le projet permettrait d'exporter chaque année l'équivalent de plus de deux fois la consommation actuelle de gaz au Québec;
- La compagnie GNL-Québec n'a pas démontré concrètement la carboneutralité de son usine de liquéfaction, il n'y a que des scénarios. De plus, environ 90%des émissions de GES liées à GNL-Québec se produiraient à l'extérieur du Québec en raison de la production, du transport et de la combustion du gaz;
- À ce jour, la compagnie n'a aucun contrat pour prouver que son gaz remplaceraitdu charbon ailleurs dans le monde;

3. Impacts sur les bélugas, espèce menacée

- La survie du béluga est menacée par l'augmentation du trafic occasionné par les méthaniers qui sillonnaient le fjord. En y ajoutant le trafic additionnel de GNL, 675 navires marchands (soit 1 350 passages) transiteraient chaque année dans le fjord à l'horizon 2027-2030, soit une augmentation de 200 % relativement au trafic actuel;
- À lui seul, GNL générerait jusqu'à 400 passages de méthaniers chaque année dans le Fjord du Saguenay et sur le Saint-Laurent, et ce, pour une durée d'au moins 25 ans.
- Il reste moins de 900 bélugas de la population de l'estuaire du Saint-Laurent;
- Le béluga du Saint-Laurent est en voie de disparition et subit un déclin depuis le début des années 2000 ainsi qu'une hausse sans précédent de la mortalité de femelles en âge de se reproduire et de nouveau-nés depuis 2010;
- Les scientifiques indépendant·es financé·es par le gouvernement du Québec recommandent un moratoire sur l'augmentation du trafic maritime dans le Saguenay en raison des risques pour les bélugas;
- L'augmentation de trafic maritime prévu occasionnerait 5 fois plus de bruit dans le Fjord du Saguenay, ce qui est critique pour la survie de l'espèce. Cette augmentation de cinq fois les périodes de bruit intenses est très préoccupante, car c'est aussi une destruction de l'habitat du béluga si on considère la notion de zone de tranquillité;

4. Des retombées économiques faibles

- La vaste majorité des investissements de GNL/Gazoduc iraient à l'extérieur du Québec puisque les promoteurs et promotrices sont américain·es et que le gaz proviendrait de l'Alberta;
- Les investisseur·ses du projet sont installé·es dans des paradis fiscaux, et les retombées fiscales pour le Québec sont minimales : "il semble que le taux d'imposition des dividendes versés aux différent·es investisseur·ses du projet pourrait avoisiner 5 %. Un taux d'imposition aussi bas s'explique par les ententes fiscales bilatérales signées par le Canada avec Hong Kong et les États-Unis. Si les commanditaires avaient été des résident·es canadien·nes, le taux d'imposition aurait plutôt été de 39,9 %". Voir l'étude de l'IRIS sur la structure financière du projet GNL-Québec pour plus de détails.

5. De lourdes conséquences à prévoir sur le tourisme

- Préférez-vous aller passer vos vacances dans le Fjord et à Tadoussac pour observer des méthaniers ou observer des bélugas? La municipalité de Tadoussac appuie d'ailleurs la demande de moratoire sur le transport maritime;
- Les activités nautiques et touristiques ainsi que la pêche blanche dans le Fjord seront affectées négativement par la présence de méthaniers. C'est tout le secteur touristique qui en subirait les conséquences.

6. Des risques pour la santé humaine

- Le gaz qui serait utilisé pour alimenter le complexe de liquéfaction de GNL va provenir à 100 % de l'Alberta, et au moins 80% du gaz sera produit par fracturation hydraulique. Or, selon un rapport de l'Association canadienne des médecins pour l'environnement (ACME), la fracturation hydraulique (la technique d'extraction utilisée pour le gaz pour alimenter l'usine de liquéfaction) accroît les cas de leucémie, de maladies cardiaques, respiratoires et endocriniennes.
- L'ACME réclame d'ailleurs un moratoire sur la fracturation hydraulique, car cette technique non-conventionnelle d'extraction menace le climat planétaire, la qualité de l'eau et de l'air ainsi que la santé humaine

Conclusion

Pour toutes ces raisons, je m'oppose au projet de GNL-Québec. Merci de ne pas approuver ce projet.

Marc-Olivier Carle

Marc-Olivier Carle, citoyen